

Rue de la Station - rue des Déportés

Compte rendu de la réunion d'habitants du 20/12/2023

Thèmes : Mobilité - Sécurisation - Présentation des résultats des analyses de trafic - Evaluation de la mobilité scolaire

Intervenants :

M. Gregory Matgen, Échevin de la mobilité ;
Mme Florence Tonon, Mme Priscilla Allen et M. Frédéric Denys de la division Planification stratégique et Mobilité ;
Mme Mounia Benyahia et M. Maxime Barbé du service de la Gestion de l'Espace Public (GEP).

Remarque : La direction de l'école n'a pas répondu à l'invitation.
Assistance : 11 habitants.

Début de la réunion à 19h30

Introduction par M. Gregory Matgen, échevin de la mobilité

Résumé des précédentes réunions :

- ✓ 05/06/2021 : Réunion d'habitants en visioconférence, portant sur les implications du déménagement des sections primaires de l'école de la Providence vers l'implantation située au n°28 chaussée de Stockel.
- ✓ 21/02/2022 : Visioconférence relative à la sécurité aux abords de la section primaire de l'école dans la chaussée de Stockel.
- ✓ 02/06/2022 : Réunion d'habitants portant sur l'évaluation des aménagements dans la rue Fabry et présentation des résultats des nouvelles analyses de trafic 2021 dans le quartier.

Dans la chaussée de Stockel, une traversée piétonne a été aménagée, assortie d'une avancée de trottoir et de ralentisseurs de trafic. Ces aménagements ont été étudiés et exécutés en urgence pour améliorer la sécurité des écoliers, des riverains et de l'ensemble des usagers, suite à l'inversion de l'implantation des sections primaires et secondaires de l'Institut de la Providence. En effet, le « parvis » de l'école du côté de la rue des Déportés avait été aménagé au fil des ans pour améliorer la convivialité des lieux et la sécurité des usagers. L'ensemble de l'espace sécurisé, les trottoirs traversant, le dépose-minute et les avancées de trottoirs tenaient compte du fait qu'on se trouvait aux abords de la section primaire. Désormais, ces bâtiments accueillent la section secondaire de l'école. L'espace contraint de la chaussée de Stockel n'a pas permis les mêmes types d'aménagements de sécurité.

Présentation par Mme Florence Tonon

Inventaires des mesures phares récentes :

- ✓ Placement de potelets le long des trottoirs étroits, dans les rues de la Station, Fabry et des Déportés pour empêcher le stationnement sauvage ;
- ✓ Afficheur de vitesse (smiley) dans la rue de la Station ;
- ✓ Installation d'une zone (rue) cyclable et de coussins berlinois dans la rue Fabry.

Historique

- 2019-2021 : Différentes mesures ont été effectuées à différents moments dans la rue de la Station, la rue Fabry, la rue des Déportés. Beaucoup d'excès de vitesse ne sont pas assez importants que pour être verbalisables mais la situation mérite une attention accrue ;
- 2021 : Instauration de la « ville 30 ». Diminution généralisée de la vitesse en agglomération bruxelloise ;
- 2023 : Analyses simultanées dans tout le quartier. Suites aux aménagements de sécurité mis en œuvre après les précédentes réunions d'habitants, les services communaux ont procédé à une nouvelle campagne de mesures de flux et de vitesse du trafic dans le quartier.

Des analyseurs de trafic ont été placés du 3 au 14 avril 2023 pour déterminer les catégories de véhicules, leur flux et leurs vitesses.

Pour mémoire, les analyseurs de trafic mesurent le nombre et la vitesse des véhicules. Ils fonctionnent par reconnaissance d'objets métallique. Un calibrage est fait pour reconnaître le gabarit des différents véhicules. Les comptages sont enregistrés 24h/24, pendant 2 semaines. Des données précises sont extraites pour comparer la semaine par rapport weekend, les heures de pointes par rapport à la moyenne.

Les nouvelles mesures 2023 sont présentées et comparées aux précédentes mesures 2019-2021 : dans l'ensemble les résultats sont comparables. Il y a toujours trop d'excès de vitesse. Les dépassements de vitesse ne sont pas importants mais nombreux.

Au niveau des comptages, les flux les plus importants restent les mêmes qu'en 2019-2021 :

- ⇒ Le sens montant dans la rue des Déportés ;
- ⇒ Les deux sens dans le bas de la rue de la Station de Woluwe.

Au niveau de la vitesse, les 3 points d'attention restent les mêmes qu'en 2019-2021 :

- ⇒ La rue Fabry ;
- ⇒ La rue des Déportés haut vers Station ;
- ⇒ La rue des Déportés bas vers Voot.

Réaction des habitants

- La multiplication de dispositifs de stationnement particuliers réduit les possibilités de stationnement (dépose-minute, borne arrêt-minute, borne de recharge électrique, ...).
- Demande d'installer des arceaux vélos sécurisés à proximité de la zone de dépose-minute.
- Malgré le sens unique dans la rue Fabry, certains cyclistes, parents et même les gardiens de la paix utilisent la rue à contresens.
Demande d'installer des chicane pour encourager le respect du sens unique et permettre aux piétons de traverser en toute sécurité.
- De nombreux cyclistes utilisent la promenade verte et le chemin le long de la Woluwe comme une autoroute à vélos, en détériorant les espaces verts près du pont de la Woluwe. Il faudrait interdire la promenade verte aux cyclistes.
- Le chemin qui descend du clos Montagne des Lapins vers la rue Voot est dangereux. Il n'est pas respecté par les cyclistes malgré le panneau C3 et les chicanes. Il faudrait également l'interdire explicitement aux trottinettes.
- De nombreux automobilistes se détournent du trafic de l'avenue de Tervuren et préfèrent traverser le quartier pour éviter les feux tricolores de l'avenue Parmentier dont la phase de feu rouge est particulièrement longue et aurait encore été prolongée récemment.

- Les habitants ont toujours le sentiment qu'il y a encore des excès de vitesses dans la chaussée de Stockel. Ils constatent que des parents continuent à déposer leurs enfants devant la porte de l'école devant ou sur le passage piéton, de bloquer les bus et des mettre les autres usagers en danger. Ils demandent le placement d'un radar et l'intervention de la police.
- Les parents laissent leur véhicule moteur allumé malgré la signalisation. Une surveillance périodique des gardiens de la paix pourrait régler la situation.
- Les passages piétons en bas de la rue de la Station avant et après la rue Fabry sont peu visibles en voiture et à pied. Ajout de panneau ? Eclairage ?

Intervention de M. Matgen et des services communaux :

- **Dépose-minute.** Les services communaux proposent de dédoubler la zone de dépose-minute devant l'école de la Providence du côté du stationnement intérieur déjà présent, avec un espace de stationnement de 15 à 20 minutes pour les parents des crèches et écoles, de manière à réduire la congestion rue Fabry.
- **Sens unique limité (SUL).** M. Matgen explique la distinction entre les sens uniques limités qui autorisent les cyclistes à l'emprunter à contre sens et les sens uniques « stricts » qui sont à respecter par tous les usagers. Des verbalisations ont eu lieu dans la rue Fabry qui n'est pas un SUL en raison de sa configuration actuelle.
- **Statut de la zone de stationnement perpendiculaire dans le bas de la rue Fabry.** Au niveau urbanistique, ce parking est situé en zone verte. En cas de nouvel aménagement de la voirie, l'urbanisme régional imposera un stationnement longitudinal, si l'alignement (la largeur de la voirie) le permet.
- **Étude globale.** La commune peut mener à la demande des habitants une étude de circulation sur l'ensemble du quartier afin d'établir un diagnostic des flux de circulation et de leurs origines. Il conviendra également de se concerter avec la commune de Woluwe-Saint-Pierre car toute mesure prise dans ce quartier aura un impact sur la mobilité dans les quartiers avoisinants.

Divers :

Habitants :

Le passage des camions poubelles n'est pas compatible avec les heures de pointes.

Les habitants demandent de placer des conteneurs pour rassembler les poubelles et éviter que les sacs ne gênent le passage des piétons, sur les trottoirs qui sont étroits et qui par conséquent ne leur laissent pas d'autres choix que d'emprunter la chaussée, ce qui leur additionne le désagrément au sentiment d'insécurité.

Réponse de Mme Benyahia :

La commune a déjà transmis cette demande aux autorités régionales mais, selon l'agence Bruxelles Propreté, il est impossible de n'intervenir qu'en dehors des heures de pointe. Les horaires et les circuits de passage sont planifiés pour chaque rue.

Par ailleurs les habitants ne toléreraient pas des conteneurs à demeure qui s'apparenteraient à une décharge publique. En outre, les animaux fréquentant les zones vertes à proximité dégraderaient rapidement les lieux.

Conclusion par M. Matgen :

En matière d'étude globale de circulation :

Dans un premier temps nous nous occuperons de la signalétique et de la sensibilisation. Le service de la Prévention et la zone de Police seront sollicités pour mettre en place des campagnes de prévention et de contrôle. Par ailleurs, il sera demandé à l'école d'actualiser son plan de déplacement scolaire (PDS).

Le budget 2024 est déjà ficelé mais une étude peut être envisagée à partir de 2025.

Dans le haut de la rue Fabry, on pourrait envisager une zone 20 « résidentielle ».

Les trottoirs de la partie haute de la rue des Déportés sont en mauvais état et devront être rénovés. Cependant, la largeur des trottoirs n'est pas conforme aux normes minimales de 1,50 m imposés par le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU). Si les trottoirs sont élargis, la largeur de voirie risque de ne plus permettre le passage à double sens. Il faudra alors envisager la mise en sens unique.

Sécurité aux abords des écoles :

Les plans de déplacement scolaire (PDS) auxquels sont soumises les écoles participeront à l'établissement du diagnostic de cette étude globale de circulation.

Nous demanderons à SIBELGA d'intégrer à son programme d'étude le renforcement de l'éclairage des passages pour piétons en bas de la rue de la Station.

Aux abords de l'école et du dépose-minute, la signalisation sera renforcée pour sensibiliser les automobilistes à ne pas laisser leur moteur allumé à l'arrêt.

Nous allons rajouter un « Piéto » (silhouette de personnage fluorescent) pour signaler les passages piétons.

Circulation anarchique des cyclistes :

La commune va suggérer aux gestionnaires de la promenade verte et du chemin le long de la Woluwe de placer une signalétique pour mieux organiser la mobilité des vélos dans le quartier.

Les services techniques placeront un panneau C3 avec vélo de part et d'autre du chemin Montagne des Lapins.

Chaussée de Stockel :

Une analyse de trafic sera menée dans le bas de la chaussée de Stockel. En fonction des résultats et en concertation avec la zone de police, les services communaux étudieront les mesures à prendre (ralentisseurs, afficheur de vitesse, radar, ...)

Fin de la réunion 21h 25.